



VENTES – LOCATIONS – PRESTATIONS DE SERVICES

Dégraissage

Ecologique

DEMAPRO vous propose le dégraissage des hottes de cuisines professionnelles.

Traitement à la vapeur sèche des hottes, du moteur du conduit et de l'extracteur.

(Dans la mesure de leur accessibilité)

Notre équipe est à votre disposition pour l'achat de matériel ou des prestations de service.



Contactez-nous pour une démonstration

03 82 58 28 64



Le dégraissage à la vapeur

Un mauvais entretien des hottes ou des filtres peut entraîner un incendie par inflammation des graisses accumulées dans le conduit d'évacuation ou dans l'extracteur. Une mauvaise évacuation des fumées occasionne des odeurs désagréables. Une mauvaise étanchéité des gaines d'extraction peut provoquer des coulures et tâcher les murs ou les faux plafonds.

LA LEGISLATION

Elle prévoit le nettoyage et la désinfection régulière de l'ensemble du système. Trois arrêtés et décrets sont à considérer :

Arrêté du 25 septembre 1985 définissant les substances admises pour les produits de nettoyage.

Décret 73.1007 du 31 octobre 1973 relatif à la protection contre les risques d'incendies dans les établissements recevant du public.

Arrêté du 20 juin 1980 relatif aux risques d'incendies dans les établissements recevant du public.

Méthode

Protection des éléments.
Pulvérisation d'un dégraissant biologique, traitement à la vapeur sèche.

La cuisine, les pianos et l'ensemble des locaux sont restitués en bon état de propreté.

Nous contacter :



03 82 58 28 64

du Lundi au Vendredi de 8 h 15 à 12 h 00



Z.A. ROUTE DE VITRY

57270 UCKANGE

E-mail : contact@demapro.fr

Une technologie de nettoyage écologique, c'est nettement plus intéressant

